FORMATION « SAUVETEUR SECOURISTE AU TRAVAIL »

Le sauveteur secouriste du travail (SST) est un salarié de l’entreprise. Son rôle est de porter les premiers secours à toute victime d’un accident du travail, mais aussi d’être acteur de la prévention des risques professionnels dans son entreprise. Pour cela, il doit être régulièrement formé.

La formation permet de :

- Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations
- Participer à la mise en œuvre d’actions de prévention et/ou de protection
- Savoir qui et comment alerter en fonction de l’organisation des secours dans l’entreprise
- Maîtriser les conduites à tenir et les gestes de premiers secours (mettre en sécurité la personne accidentée, réagir face à un saignement ou un étouffement, utiliser un défibrillateur ou encore pratiquer un massage cardiaque…)

NOTRE CHEF DES EQUIPES TECHNIQUES À BORDEAUX, A SUIVI LA FORMATION « SST »

- **Quand avez-vous passé la formation SST ?**

J’ai passé la formation en 2018, et le recyclage est prévu en

février 2023

- **Selon vous, est-ce important de passer cette formation ? Pour quelles raisons ?**

Oui, je trouve cela important de connaitre les premiers gestes à effectuer en cas de problèmes. Même si la pratique n’est jamais quotidienne (et c’est mieux comme cela), je trouve intéressant et essentiel de ne pas se retrouver au dépourvu en cas d’accident. Cette formation est importante, surtout dans notre activité où il peut se passer un tas d’événements, à l’atelier ou sur chantier.

- **Qu’avez-vous le plus apprécié dans cette formation ?**

Les mises en situation lors la formation. En effet, la théorie reste intéressante mais passer à la pratique nous permet de mieux assimiler les connaissances et compétences acquises lors de cette formation. De cette manière, nous pouvons voir en profondeur si nos gestes sont bons ou non.